Développer le compostage

Conseil Départemental de la Creuse

Auteur :

Château des Comtes de la Marche
BP 250
23011 Guéret
Voir le site internet
Madeleine Dubois
mdubois@creuse.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le diagnostic déchets du Conseil Départemental a permis de cibler des sites favorables au développement du compostage (agents déjeunant sur site) :

- le Laboratoire Départemental d'Analyses

- le Pôle Développement

Le laboratoire étant entouré de vastes espaces verts, un composteur collectif a été installé. Par contre, le Pôle Développement situé en ville a mis en place d'un lombricomposteur. Ce projet ayant été accueilli favorablement par les agents. Un appel à candidature a été lancé afin de trouver des référents composteur sur chaque site répertorié.

La pratique du compostage collectif demande des acquis techniques et un savoir-faire. Une formation guide composteur a donc été proposée aux agents référents composteur. Cinq agents ont été formés et ont rejoint le réseau des éco-administrateurs du Conseil Départemental en 2014.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Détourner les biodéchets des ordures ménagères résiduelles

- Valoriser les biodéchets et les déchets verts

- Sensibiliser les agents au compostage et à la prévention des déchets

Résultats quantitatifs

- 5 agents référents composteur formés au compostage dont un au Laboratoire Départemental

- 1 kg de biodéchets par jour détourné sur le site du Laboratoire Départemental

En conclusion :

- 221 kg de biodéchets valorisés par an

Résultats qualitatifs

Les agents référents composteur ont rejoint le réseau des éco-administrateurs.

L'installation du composteur a été très bien accueillie par les agents du Laboratoire.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Fin 2013 : Identification des sites potentiels

- Juin 2014 : identification des agents volontaires pour l'entretien des composteurs sur les différents sites ciblés

- Septembre 2014 : Formation des agents concernés - Cinq agents formés au compostage

- Octobre/novembre 2014 : Information et sensibilisation des agents du Laboratoire Départemental par l'agent référent composteur

- Janvier 2015 : élaboration des panneaux d'informations sur le compostage par l'animatrice

- Février 2015 : Pesée et évaluation de biodéchets produits sur le site/ détermination du volume du composteur

- Mars 2015 : installation du composteur et des panneaux d'informations

- Fin 2016 : Achat et installation d'un lombricomposteur au Pôle Développement

Moyens humains

- Animatrice du plan

- agents référents composteur

- deux techniciens d'EVOLIS 23 (syndicat de collecte et de traitement des déchets du secteur)

Moyens financiers

- Composteur fourni gracieusement par EVOLIS 23

- Formation 2 513 € (formation de 15 personnes sur deux jours)

- Lombricomposteur 99 €

Moyens techniques

Logistique :

- Partenariat avec EVOLIS 23

- Définition de la date d'installation avec les différents partenaires concernés

Partenaires mobilisés

- EVOLIS 23

- les agents référents composteur

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Facile à mettre en oeuvre.

Recommandations éventuelles

Il est indispensable d'avoir des agents référents pour l'entretien du composteur et de leur proposer une formation de base sur le compostage afin qu'ils puissent sensibiliser les agents de leur service et également pour éviter les problèmes de fonctionnement du composteur qui pourraient aboutir à l'abandon du projet.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | EMPLOYE | ADMINISTRATION PUBLIQUE | DECHETS VERTS | BIODECHET

Dernière actualisation

Novembre 2016
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Laurent JARRY
laurent.jarry@ademe.fr
Direction régionale Nouvelle Aquitaine